

### **Une coopération sous forme de partenariat, au bénéfice de nos clients**

Chaque orgue de qualité suisse de notre maison représente le travail de toute notre équipe. Notre succès est fondé sur l'engagement et sur les connaissances spécialisées et continuellement enrichies de tous nos employés. Nous n'employons que des spécialistes qualifiés qui travaillent avec plaisir et enthousiasme. Car pour nous la facture d'orgues n'est pas seulement un métier mais une vocation. Ce qui ne va pas de soi. Cela nécessite un climat social de vrai partenariat, avec des instruments de décision et des processus internes qui garantissent la transparence, permettent la participation et soutiennent l'innovation et le développement sont nécessaire. Notre nouveau règlement assure tout cela. Il a été adopté par l'ensemble du personnel après avoir obtenu une majorité écrasante de 91% de votes positifs.

### **L'expression de valeurs claires**

Nous sommes fiers d'avoir formulé par écrit, sous la forme d'un «règlement d'entreprise» moderne et perfectionné, la philosophie de direction que nous pratiquons depuis longtemps. Les contenus, les instruments et les responsabilités exprimés dans ce règlement volumineux indiquent que le nom de Kuhn représente des valeurs claires, qui sont appliquées aussi bien au sein de l'entreprise qu'avec nos partenaires. Nos employés participent activement, décident avec nous et sont ainsi motivés personnellement de plusieurs manières pour toujours s'investir en toute conscience pour nos clients.

### **S'il est écrit «orgue suisse», c'est que c'est bien un «orgue suisse»**

La mondialisation n'épargne pas plus l'art de la facture d'orgues que d'autres branches d'activité. Depuis quelque temps, on peut de plus en plus importer des composants de pays émergents à des prix très avantageux. Malgré l'évolution des prix vers le bas qui en résulte, nous avons décidé consciemment, à la Manufacture d'orgues Kuhn, de faire abstraction de cela - une décision que nos employés soutiennent activement et qui se fonde sur trois raisons: nous ne voulons pas abandonner à long terme notre précieux savoir-faire. Au contraire, notre fascination pour le métier de la facture d'orgues doit être entièrement préservée et transmise à la génération suivante. Deuxièmement, nous soutenons la Suisse et plus précisément Männedorf comme lieu de production et nous voulons maintenir l'emploi local. Et enfin, en produisant nous-mêmes la plupart des composants, nous ne pouvons que garantir la grande qualité de nos instruments de façon permanente.

### **Un renoncement commun à certaines prestations sociales**

En décidant de produire nous-mêmes la plupart des composants, nous devons aussi considérer les conséquences économiques possibles. Toute l'équipe a accepté d'assumer ensemble conséquences. Nos employés renoncent volontairement à une partie des prestations spéciales dont ils bénéficiaient jusqu'à maintenant. En tout, les prestations pour nos employés dépassent toujours largement celles prescrites par la convention collective de travail. Cependant, être prêt à ce renoncement mérite le respect. Cela montre que nous poursuivons tous le même objectif. Nous apportons ainsi notre contribution pour préserver et maintenir notre artisanat traditionnel en Suisse.

### **Une manière de diriger axée sur la transparence, sur la participation des employés aux décisions et aux bénéfices de l'entreprise et sur la confiance**

L'identité et l'engagement de notre maison sont fondé sur la confiance et la participation. La confiance naît quand on communique de manière honnête, transparente et régulière. C'est pour cette raison que notre règlement - valable aussi bien pour la direction, ou les cadres que pour les autres employés - peut être consulté par tous, y compris les apprentis. Chez nous, les sujets importants comme notre charte d'entreprise ou les conditions d'embauche sont votés lors de la réunion du personnel. Elle a traditionnellement lieu deux fois par an.

Une attitude critique est souhaitée chez nous. Nous la pensons importante pour le succès et l'existence de notre entreprise à long terme. Nous encourageons donc la communication directe entre les employés et leurs supérieurs ou les membres de la direction. Une autorité importante de nos structures démocratiques est le comité d'entreprise, qui se réunit quatre fois par an. Sa préoccupation principale est de prendre en compte et de réaliser les intérêts de nos employés ainsi que de défendre les intérêts de l'entreprise.

Un partenariat implique aussi une participation financière: par conséquent, un tiers des bénéfices de l'entreprise revient à nos employés.

### **Innovation, garantie de qualité, formation de base et formation continue**

Pour garantir sur le long terme la grande qualité de nos orgues et le développement continu de notre savoir-faire, nous avons créé trois groupes de travail permanents, dans lesquels certains de nos employés se consacrent volontairement, parfois même en dehors des heures de travail, aux sujets suivants «innovation», «processus de travail et garantie de qualité» et «formation de base et formation continue». Les résultats bénéficient directement à nos clients. Des «déjeuners d'entreprise» autour de thèmes particuliers, des visites d'orgues régulières, ainsi que, tous les deux ans, un voyage d'études organologiques représentent une partie importante de notre formation continue.

### **Il n'y a que ce qui brûle à l'intérieur ...**

... qui peut briller à l'extérieur - Nous prenons ce principe au sérieux. Nous voulons que nos instruments apportent de la joie aux hommes. À travers notre travail et notre engagement, nous contribuons beaucoup à la culture musicale et à la culture de l'orgue. Pour nous, cette dernière, enracinée dans la tradition chrétienne, implique aussi de transmettre, d'entretenir et de développer des valeurs humaines et éthiques. En ce sens, nous ne travaillons pas seulement pour la facture d'orgues, mais nous vivons pour elle.